

**EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DU GECT EURODISTRICT PAMINA**

Réunion du 6 décembre 2019 à Rastatt

Délibération n°10/2019 – Compte rendu de l'Assemblée du 7 juin 2019

Sur proposition du Président, l'Assemblée

- approuve le compte-rendu de la séance de l'Assemblée du GECT Eurodistrict PAMINA en date du 7 juin 2019.

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°11/2019 – Renouvellement partiel du Bureau

Les résultats des élections du Landkreis Rastatt amène à un renouvellement partiel du Bureau pour un poste de secrétaire.

Une seule liste sur laquelle figure le candidat au poste de secrétaire est déposée :

Candidat : M. HUBER, Landrat du Landkreis Rastatt

Cette liste est adoptée à l'unanimité par vote à main levée, moins une abstention.

Le représentant suivant est donc élu membre du Bureau de l'Eurodistrict :

Elu : M. HUBER, Landrat du Landkreis Rastatt

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°12/2019 – Mise à jour du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) – Mise à jour de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) - Proposition de mise en place du complément indemnitaire annuel (CIA)

Sur proposition du Bureau, l'Assemblée :

- approuve l'instauration du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel selon les modalités détaillées dans les annexes 1 à 3 de la présente délibération, avec effet du 1er janvier 2020, sous réserve d'un avis favorable du comité technique paritaire du centre de gestion 67 qui se réunit le 10 décembre 2019.

ADOPTÉE

* *

*

Délibération n°13/2019 – GECT - Modification du Règlement intérieur du personnel et de la gestion du temps de travail

Sur proposition du Bureau, l'Assemblée :

- approuve les modifications du règlement intérieur du personnel et de la gestion du temps de travail, sous réserve d'un avis favorable du comité technique paritaire du centre de gestion 67 qui a été saisi ;

ADOPTÉE

* *

*

Délibération n°14/2019 – Coopération avec l'association touristique Vis-à-Vis à partir de 2020

Sur proposition du Bureau, l'Assemblée :

- autorise le Président à signer l'avenant n°2 au contrat d'objectif avec l'association touristique Vis-à-Vis pour la période du 1er janvier au 30 avril 2020 ;
- propose de verser à cet effet une subvention forfaitaire de 25 000 €,
- propose d'imputer les crédits correspondants au BP 2020, et de prévoir la création des deux postes de travail,
- délègue au Bureau la mise en œuvre de cet avenant ainsi que la nouvelle contractualisation à prévoir à compter du 1er mai 2020 sur la base de la mise en œuvre du plan d'action tourisme.

ADOPTÉE

* *

*

Délibération n°15/2019 – DM2 2019

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- approuve le projet en DM2 pour 2019 qui s'élève en dépenses et en recettes à 1.440.212,73 € ;
- décide de verser au Payeur départemental du Bas-Rhin une indemnité de conseil à hauteur de 391,86 € brut pour l'année 2019.

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°16/2019 – Budget primitif 2020

Sur proposition du Président, le Bureau :

- approuve le budget primitif 2020 qui s'élève en dépenses et en recettes à 1.056.669,28 €, sur la base des contributions statutaires suivantes :

Collectivités membres (nombre de sièges) Mitgliedskörperschaften (Anzahl der Sitze)	TOTAL GESAMT	EURODIST RICT	INFOBEST	Vis-à-Vis
Département du Bas-Rhin (4/33)	64 942	54 397	7 516	3 029
Région Alsace (2/33)	32 473	27 201	3 757	1 515
Ville de Haguenau (1/33)	16 237	13 600	1 879	758
ComCom Pays Rhénan (1/33)	16 237	13 600	1 879	758
ComCom Pays de Wissembourg (1/33)	16 237	13 600	1 879	758
ComCom de l'Outre-Forêt (1/33)	16 237	13 600	1 879	758
ComCom Sauer-Pechelbronn (1/33)	16 237	13 600	1 879	758
RVMO (3/33)	48 707	40 798	5 637	2 272
Landkreis Karlsruhe (2/33)	32 473	27 201	3 757	1 515
Stadt Karlsruhe (2/33)	32 473	27 201	3 757	1 515
Landkreis Rastatt (2/33)	32 473	27 201	3 757	1 515
Stadt Baden Baden (1/33)	16 237	13 600	1 879	758
Stadt Rastatt (1/33)	16 237	13 600	1 879	758
VRRN (3/33)	48 707	40 798	5 637	2 272
Landkreis Südliche Weinstraße (2/33)	32 473	27 201	3 757	1 515
Landkreis Germersheim (2/33)	32 473	27 201	3 757	1 515
Stadt Landau (2/33)	32 473	27 201	3 757	1 515
Landkreis Südwestpfalz (1/33)	16 237	13 600	1 879	758
Stadt Germersheim (1/33)	16 237	13 600	1 879	758
TOTAL GENERAL / Gesamt	535 800	448 800	62 000	25 000

- approuve la proposition de création de deux nouveaux postes non permanents en contrat à durée déterminée de trois ans, à savoir un poste de chargé de mission tourisme et un poste de secrétaire-assistant(e) bureautique (60%),
- délègue le recrutement de ces deux postes au Bureau ;
- approuve le formulaire de réservation des salles de réunion dans le bâtiment de l'Eurodistrict PAMINA, 2 rue du Général Mittelhauser, 67630 Lauterbourg, France, selon les modalités décrite en annexe 1, et notamment les tarifs suivants :

- pour moins de 20 personnes, il sera facturé un forfait de 15 € par réunion,
- entre 20 et 30 personnes, il sera facturé un forfait de 30 € par réunion,
- pour plus de 30 personnes, il sera facturé un forfait de 80 € par réunion,
- toute réservation en soirée ou le samedi, le dimanche ou un jour férié sera facturée au prix forfaitaire de 100 € par heure.

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°17/2019 – Rapport des travaux du Président et du Bureau pour l'année 2019

Après en avoir délibéré, l'Assemblée prend acte des travaux du Président et du Bureau pour l'année 2019.

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°18/2019 – Rapport sur les micro-projets adoptés en 2019

L'Assemblée prend acte du rapport sur les micro-projets adoptés en 2019.

ADOPTÉE

* *
*

Délibération n°19/2019 – Renouvellement partiel de la commission d'appel d'offre

Les résultats des élections du Verband Region Rhein Neckar et du Landkreis Karlsruhe amène à un renouvellement partiel de la commission d'appel d'offre pour un poste de titulaire et pour un poste de suppléant.

Une seule liste sur laquelle figure les candidats au poste de titulaire et de suppléant est déposée :

Candidats : M. Wagner, titulaire
M. Bauer, suppléant

Cette liste est adoptée à l'unanimité par vote à main levée, moins deux abstentions.

Les représentants suivants sont donc élus membre de la commission d'appel d'offre de l'Eurodistrict :

Elus : M. Wagner, titulaire
M. Bauer, suppléant

ADOPTÉE